



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

**INVITATION POUR ASSISTER AUX AUDIENCES PUBLIQUES
DE LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE
30 MARS 2009**

La Chambre de première instance des CETC a l'honneur d'inviter le public national et international ainsi que les représentants des médias à assister à l'audience au fond de la Chambre de première instance relative au Dossier No. 1 concernant l'accusé Kaing Guek Eav alias DUCH, accusé de crimes commis à S-21 (Tuol Sleng), S-24 (Prey Sar) et Choeng Ek.

La séance débutera dans la salle d'audience principale le lundi **30 mars 2009 à 10h** et se poursuivra le mardi 31 mars et mercredi 1^{er} avril 2009 à 9h, puis du lundi au jeudi à partir de 9h chaque semaine jusqu'au 2 juillet 2009, à l'exception des jours fériés et ordonnances de la Chambre de première instance.

Afin d'assurer l'ordre dans la salle d'audience, l'ensemble des participants doivent être à leurs places attribuées dans la salle d'audience avant 8h30, pour éviter d'être en retard. Il est recommandé d'arriver aux CETC entre 7h30 et 8h afin d'avoir assez de temps pour les contrôles de sécurité et l'émission des billets. L'entrée sera fermée à 9h ou dès que l'ensemble des places disponibles dans la salle d'audience sera occupé.

Toute personne souhaitant être admise dans la salle d'audience des CETC doit présenter une preuve d'identité (photographie incluse) et doit passer à travers un contrôle de sécurité. Les participants doivent rester dignes et se comporter de façon correcte à tout moment, et doivent être habillés de façon appropriée. Leurs vêtements ne doivent pas afficher de slogans, indiquer leur soutien ou être offensant aux parties de la procédure. Merci de noter qu'aucune personne âgée de moins de 16 ans ne sera admise dans la salle d'audience, et que les personnes âgées de 16 à 18 ans ne seront admises qu'accompagnées d'un adulte. Les téléphones portables, les grands sacs, nourriture et boissons ne sont pas admis dans la salle d'audience.

Seats in the main court room have been allocated as follows:

- 1) **Parties civiles** – 100 sièges sont réservés aux parties civiles tel qu'organisé par l'Unité des victimes.
- 2) **Groupes** – 180 sièges sont réservés aux groupes (maximum 20 personnes par groupe). Il est requis de s'enregistrer à l'avance et d'attacher une liste des membres du groupe. **Délai : Mercredi 25 mars 2009 à 17h.** Si ces sièges ne sont pas entièrement occupés à 9h le jour de l'audience, ils seront assignés au public général.
- 3) **Représentants des ONG** – 60 sièges sont réservés aux représentants d'ONG nationales et internationales. Les réservations sont limitées à 6 places par organisation. **Délai : Mercredi 25 mars 2009 à 17h.** Si ces sièges ne sont pas entièrement occupés à 9h le jour de l'audience, ils seront assignés au public général.
- 4) **Public général** – Les individus du public général sont encouragés à s'enregistrer à l'avance et seront assis selon leur ordre d'arrivée. 50 sièges ont été réservés. Il est fortement recommandé de s'enregistrer en avance.

- 5) **Diplomates et amis des CETC** – 50 sièges sont réservés aux diplomates et amis des CETC. Il est requis de s'enregistrer à l'avance. **Délai : Mercredi 25 mars 2009 à 17h.** Si ces sièges ne sont pas entièrement occupés à 9h le jour de l'audience, ils seront assignés au public général.
- 6) **Les médias** – Il est requis de s'enregistrer à l'avance. Ceux qui n'ont pas encore complété un formulaire d'accréditation des médias sont priés de le faire, ainsi que d'amener une photo, afin de recevoir une carte pour les médias délivrée par les CETC. **Délai : Mercredi 25 mars 2009 à 17h.** En plus des sièges dans la salle de presse au rez-de-chaussée, les CETC ont désignés 30 sièges pour des représentants des médias dans la salle d'audience (de préférence pour les journalistes de presse écrite). Si ces sièges ne sont pas entièrement occupés à 9h le jour de l'audience, ils seront assignés au public général.

Pour plus d'information voir les Instructions aux médias, ou joindre **Mao Vutha** par téléphone au numéro 023 219814 extension 6166, 011 364444 ou 092 828283 ou par courriel à mao.vutha@eccc.gov.kh.

Transport – les CETC mettent à disposition du public et des représentants des médias n'ayant pas de propre moyen de transport et ayant réservé des places à l'avance des bus gratuits faisant l'aller-retour de Phnom Penh aux CETC. Chaque jour d'audience, les bus quittent le Centre d'Information des CETC (No. 6A, Rue 21) entre 7h et 7h15 et la gare de Phnom Penh entre 7h30 et 7h45. Il est impératif de s'inscrire à l'avance. **Délai : Mercredi 25 mars 2009 à 17h.**

Les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens sont situées à Chaom Chau, à 16 kilomètres du centre de Phnom Penh, sur le côté gauche de la Route National No. 4. Le public et les représentants des médias sont priés d'entrer par la porte d'entrée des visiteurs à l'est du campus.

Services – De l'eau potable sera fournie dans le couloir à l'extérieur de la salle d'audience. Une vente de boissons et nourriture sera mise à disposition du public au sein des CETC. Il est interdit d'emporter des boissons ou de la nourriture dans la salle d'audience. Des toilettes sont disponibles dans l'enceinte de la Cour et au parking. Des places de stationnement seront mises à disposition des visiteurs des CETC ayant leurs propres véhicules. Une assistance aux personnes avec handicap sera fournie, avec accès pour chaises roulantes.

Pour réserver des places et pour le transport, merci de contacter **Chin Hemvichet** :

Courriel : info@eccc.gov.kh

Téléphone: (023) 219814, extension 6065 or (012) 696220

Fax: (023) 219841